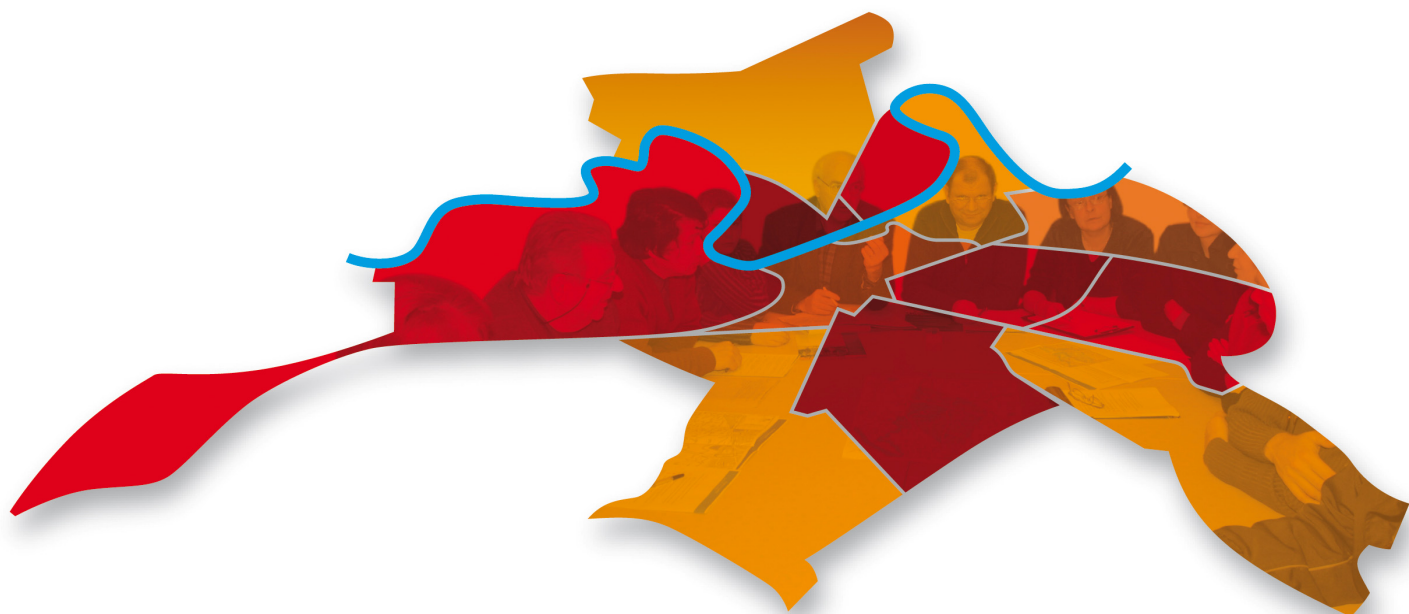


Mon quartier dans ma ville...

demain



2^{ème} Forum des quartiers

Mercredi 18 avril 2007

Synthèse

Mon quartier dans ma ville...

demain



albi
empreinte durable

**VILLE
d'ALBI**

Plus de 400 Albigeois se sont réunis ce mercredi 18 avril 2007 à l'Amphithéâtre d'Honneur de l'Ecole des Mines Albi-Carmaux pour participer au 2^{ème} Forum des Quartiers d'Albi. Ce moment de partage symbolisait une charnière importante entre deux grandes étapes de la démarche « Projets de quartier – projets d'avenir ».

Les Albigeois au cœur de la démarche

Tel est le titre du film qui retraçait en quelques minutes les moments forts des 24 *Ateliers d'avenir* qui se sont déroulés depuis un an. Un moyen plaisant de se replonger dans l'atmosphère de ces ateliers, de revivre certains échanges, de ressentir l'esprit de co-production qui anima toute la démarche.

Imaginer ensemble notre ville de demain

Au terme de ce film et après avoir remercié les participants de donner de leur temps pour l'avenir d'Albi, Michel Franques, adjoint au maire chargé des quartiers, a rappelé l'objectif de la démarche - « *permettre à chaque quartier albigeois d'exprimer son identité dans une cohérence urbaine d'ensemble* » - et les grands principes de son fonctionnement : volontariat, ouverture d'esprit, transparence.

Il est ensuite revenu sur le nombre (30 à 90 participants par atelier) et la diversité des Albigeois qui ont relevé le défi ainsi que sur la qualité des échanges lors des ateliers, sans oublier les efforts conséquents fournis par les services de la Ville pour accompagner et nourrir la réflexion.

Au cours des 24 *Ateliers d'Avenir*, plus d'un millier de participants ont partagé leur vision de leur quartier : en cela, ces rencontres ont permis de créer de nouveaux moments de convivialité. De ces instants de partage ont émergé des réflexions collectives, et notamment l'identification des grands enjeux pour les 12 quartiers d'Albi constituant ainsi « *une formidable base de travail pour la Ville* ». Les Albigeois ont défini les grandes orientations de l'évolution de leurs quartiers : à raison d'une trentaine par quartier, ce sont au total plus de 300 propositions qui ont été produites au cours de ces ateliers. Elles ont toutes été rendues publiques sur le site Internet de la Ville d'Albi.

Le 2^{ème} *Forum des quartiers* a donc été l'occasion de porter un regard sur tout ce qui a été fait ensemble depuis un an, mais aussi de se projeter dans les étapes à venir...

Mon quartier dans ma ville...
demain



Confronter les idées de chacun avec les pratiques de tous

Pascal Chausse du cabinet Francom, qui anima les 24 *Ateliers d'Avenir*, est revenu sur la méthode de travail ayant permis de mettre en œuvre ce principe de co-production :

- l'organisation du travail en petits groupes pour faciliter les échanges,
- une réflexion à l'échelle du quartier, territoire que les habitants connaissent le mieux. Leur pratique quotidienne et leur connaissance du quartier sont une richesse car « *parler de l'avenir des quartiers, c'est parler de tout ce qui compose la vie quotidienne dans les quartiers !* »
- l'organisation de la réflexion autour de trois étapes successives : après les enjeux viennent les orientations, de ces dernières découlent des projets.

Règle de base de chaque atelier, les participants, quelque soit leur rôle dans le quartier, étaient tous là au même niveau, en tant que « *simple* » – le mot n'est pas péjoratif - habitant ou usagers du quartier : ce principe d'égalité entre services de la Ville, élus et habitants a réellement permis de favoriser les échanges.

Enfin, chaque atelier était organisé de manière à faciliter la réflexion : les participants recevaient quelques jours auparavant un document préparatoire. L'atelier se déroulait lui en deux étapes : échanges par petits groupes, puis synthèse partagée des réflexions de chaque groupe de travail.

Penser globalement, agir localement

Martine Estivals, directrice du pôle environnement à la Ville d'Albi et Raphaël Schaffner, chargé de mission, ont ensuite expliqué la complémentarité entre les deux démarches: *l'Agenda 21 Albigeois* et la démarche « *Projets de quartier – projets d'avenir* ».

Ces deux réflexions menées simultanément suivent le même fil conducteur : le développement durable. Celui-ci consiste à lutter contre le changement climatique, protéger les ressources de la planète, assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires.

La démarche « *Projet de quartier – projets d'avenir* » a contribué à l'élaboration du diagnostic préalable et à la définition des orientations stratégiques de *l'Agenda 21 local*.

L'Agenda 21 se traduit concrètement à travers un plan d'actions. Ce dernier, évolutif par nature, comprend des grandes orientations et des actions concrètes régulièrement évaluées. Parmi ces actions, on retrouve d'ailleurs un sujet bien connu des participants et souvent traité lors des *Ateliers d'Avenir* : les déplacements doux.

Si les *Ateliers d'Avenir* ont permis de faire ressortir les enjeux et les orientations pour chaque quartier, *l'Agenda 21 Albigeois* assure lui la cohérence, à une échelle plus large, des réponses communes à plusieurs quartiers. D'ailleurs, *l'Agenda 21 Albigeois* s'inscrit dans la célèbre devise : « *Penser globalement, agir localement* ».

La démarche *Projets de quartier – projets d'avenir* a ainsi largement alimenté la réflexion sur *l'Agenda 21* et nourri son plan d'actions.

Mon quartier dans ma ville...
demain



Le projet urbain

Pour permettre à chaque invité d'avoir tous les outils en main pour s'engager dans la prochaine phase de la démarche, celle des projets, Jean-Marc Raissiguier, urbaniste à Dessenin de Ville, a expliqué la notion de *projet urbain* : nouvelle approche urbanistique, vivante et ouverte aux transformations ainsi qu'aux débats, elle situe la ville comme un lieu de construction d'un projet collectif durable.

Après une rapide analyse du phénomène de métropolisation, des différents textes réglementaires en vigueur et de la notion de développement durable, il expose une définition multipolaire du projet urbain.

Bien au-delà de son seul aspect « architectural », le projet urbain intègre de multiples dimensions à la fois sociales, culturelles, environnementales et économiques.

D'abord, il réunit des compétences et des techniques diverses, faisant intervenir de nombreux acteurs durant tout son processus d'élaboration. En cela, il exige un vrai partenariat entre les différentes institutions publiques (Etat, collectivités...), les sphères privées (architectes, banques, promoteurs, etc.) et bien sûr les citoyens : l'objectif final d'un projet urbain étant bien entendu la satisfaction des besoins des habitants.

La dimension territoriale est une autre grande caractéristique du projet urbain. Il convient en effet d'inscrire la démarche de projet à l'échelle d'un territoire pertinent (quartier, commune, agglomération, aire urbaine) avec pour exigence, la mise en cohérence des politiques sectorielles (habitat, emploi, économie, déplacements...) et locales.

Enfin, un projet urbain doit accompagner le processus de transformation de la ville dans la durée. Se situant souvent sur du moyen ou long terme, il dépend naturellement de l'évolution du contexte. Ainsi, il faut savoir, dans un environnement qui évolue, reformuler régulièrement les objectifs du projet.

On retrouve ici les notions clefs de la démarche « *Projets de quartier – projets d'avenir* » : la réflexion partagée, la diversité des thématiques, la pertinence du territoire et la prise en compte de la durée.

Mon quartier dans ma ville...
demain



Comment vit-on l'évolution d'une ville ?

Pour illustrer toutes ces explications, plusieurs participants – représentants d'associations, services de la Ville, élus – sont ensuite venus à la tribune pour exprimer comment ils vivent, au quotidien, les projets de leur quartier. Les interventions ont été regroupées selon des thématiques maintenant parfaitement connues des participants : les déplacements, la cohésion sociale et le cadre de vie.

Les déplacements

Cette thématique a souvent occupé une place importante lors des *Ateliers d'Avenir*, elle ouvre donc naturellement cette table ronde. Alexis Febrer, directeur du pôle circulation domaine public à la Ville d'Albi, confie d'ailleurs : « *les ateliers m'ont permis d'avoir une meilleure connaissance des quartiers* ».

Dans cette thématique, on peut distinguer deux grands enjeux : un meilleur partage de la voirie et la sécurité des déplacements. Sur ce deuxième point, Louis Barret, conseiller municipal délégué à la sécurité témoigne sur les effets bénéfiques des campagnes de prévention menées auprès des enfants et notamment l'opération « *As-tu ton B.A.C. ? (Bruit, Casque, Assurance)* » qui porte ses fruits. Il insiste sur la nécessité de faire prendre conscience aux usagers des dangers de la route et ce, dès le plus jeune âge.

L'association « *tous à vélo et à pied en Albigeois* », représentée par sa présidente Françoise Andouard, milite pour sa part en faveur des déplacements doux. Créée récemment mais présente dans tous les quartiers, elle est notamment membre de la commission extra municipale pour le développement et la sécurisation des déplacements piétons, cyclables et autres modes de déplacements non motorisés.

Louis Barret confirme l'intérêt de dialoguer avec les associations et précise concrètement que « *sans elles, les contresens cyclables d'Albi n'auraient jamais existé !* ». Et Alexis Febrer de conclure : « *ce sont nos échanges qui nous ont fait passer d'une logique d'aménagement routier à une logique d'aménagement urbain.* »

Les solidarités, la cohésion sociale

« *Si l'action sociale relève des compétences du Département, la Ville n'en est pas moins concernée* ». Gisèle Dedieu, maire-adjoint déléguée à la solidarité explique ainsi les quatre principes de l'action de la Ville : subsidiarité, complémentarité, adaptabilité et proximité. Des interventions essentiellement réalisées auprès de la petite enfance, des jeunes en difficultés et des familles. En complément de ces actions sur le terrain, la Ville crée des équipements comme, par exemple, la Maison de la petite enfance et de la famille construite sur le quartier de Saint-Martin en partenariat avec la CAF et le Département.

Benoît Millet, directeur du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rappelle que l'action sociale est un « *domaine vaste* » : de la petite enfance aux personnes âgées, de l'insertion des jeunes à l'aide aux personnes à mobilité réduite... Dans tous les cas, les actions sont mises en place en fonction des attentes des habitants : pour exemple, le projet de création d'un espace 16-25 ans sur le quartier de Cantepau et l'élargissement aux quartiers Renaudié et des Issards des interventions menées par les animateurs aujourd'hui implantés sur les quartiers de Lapanouse et de Veyrières.

Mon quartier dans ma ville...
demain



Le directeur du CCAS rappelle aux participants l'existence de deux commissions extra-municipales : la *commission des personnes âgées* et la *commission des personnes présentant un handicap*, avec laquelle, par exemple, un travail remarquable de localisation des parkings pour personnes à mobilité réduite a été réalisé.

Pierre Bardy, président de l'association Louis Foulquier, qui gère des services d'aide à la personnes à domicile et qui intervient dans les quartiers depuis 25 ans, insiste sur l'importance de travailler à l'échelle du quartier pour être en contact direct avec les Albigeois. Dans ce sens, le partenariat avec la Ville est indispensable, par exemple pour mieux identifier les personnes âgées ayant besoin d'une aide.

Gisèle Dedieu confirme la réciproque : la Ville a aussi besoin des associations et les partenaires institutionnels pour être efficace, ainsi « *les solidarités mises bout à bout construisent la cohésion sociale* ».

Cadre de Vie

Geneviève Parmentier, maire - adjointe déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie, rappelle le lien étroit entre cadre de vie et vie sociale : la réflexion pour l'aménagement du square Augereau du quartier de Cantepau a pris en compte cette dimension, de même que lors de la création de l'aire de jeux pour enfants en bordure du mail.

Shirley Novello, directrice du Centre Social de Cantepau, confirme pour sa part que « *la création d'espaces sociaux améliore réellement le quotidien de tous* ».

Pour tous les participants à la table ronde, la réflexion autour de l'aménagement d'un lieu doit se faire entre plusieurs partenaires. Ainsi, le Centre Social de Cantepau et les acteurs du quartier ont participé à l'embellissement de la passerelle à Cantepau. De même, pour la plaine de jeux à l'arrière de la Maison de Quartier, « *les jeunes attendent une amélioration des équipements sportifs du quartier, les personnes plus âgées un endroit calme* ». Nul doute que les habitants vont continuer à être associés à ces types de projets...

Christian Sieys, ingénieur chargé de la conduite d'opérations à la Ville, confirme : « *la démarche Projets de quartier – projets d'avenir est une aide qui permet de s'appuyer sur la demande des utilisateurs pour se projeter vers l'avenir* ». Par exemple, le projet de la Maison de quartier du Marranel a considérablement évolué au fur et à mesure des échanges avec les habitants du quartier : adaptation des locaux à l'accueil des personnes à mobilité réduite, des malvoyants et malentendants, mise en place d'un arrêt de bus... C'est au prix de ces efforts d'écoute mutuelle qu'un équipement public peut correspondre au mieux aux besoins de ses utilisateurs.

Mon quartier dans ma ville...
demain



Des contrats pour les quartiers

Les débats ont ensuite été ouverts à tous les invités. Cela a été l'occasion de revenir sur certains points évoqués lors des ateliers : les déplacements doux, la sécurité routière, l'environnement... Certains débats ont porté sur des sujets localisés (desserte en bus de Lapanouse), d'autres dépassaient l'échelle du quartier : pollution de l'air, projets de contournement nord d'Albi ou encore doublement de la rocade.

Mais surtout, les participants ont souhaité s'inscrire dans l'avenir et connaître la suite de la démarche, disposer de toute la « matière » produite et savoir ce qui allait se passer concrètement après ce 2^{ème} Forum.

Monsieur Philippe Bonnacarrère, maire d'Albi, annonce ainsi que le forum marque une nouvelle étape de la démarche : les propositions débattues puis retenues lors des *Ateliers d'Avenir* sont traduites en projets. Certains d'entre eux conduiront à la réalisation, à plus ou moins long terme, de travaux ou d'actions sur le terrain, d'autres nécessiteront des études, d'autres encore une démarche plus vaste de concertation avec différents partenaires. Tous ces projets vont s'inscrire dans des *contrats de quartier*, présentés en conseil municipal puis transmis à tous les Albigeois, conformément à la demande de participants aux ateliers et au forum.

Ces 12 *contrats de quartier* suivront la vie des projets, évoluant au fil du temps, du contexte... comme tout projet urbain. Ils seront donc régulièrement réactualisés « *sur la base d'une évaluation réalisée avec les Albigeois* » comme l'a souhaité Philippe Bonnacarrère. Chaque Albigeois doit pouvoir constater l'avancée des projets dans son quartier, évaluer le travail déjà fourni et le chemin restant à parcourir.

Chaque Albigeois est ainsi appelé à poursuivre dans cet esprit de co-production afin de faire vivre demain partout dans la ville ces *projets de quartier, projets d'avenir* construits ensemble depuis un an.

Mon quartier dans ma ville...
demain

